

GeNeuro SA annonce la tenue d'une assemblée générale extraordinaire le 30 juin 2025

Genève, Suisse, le 10 juin 2025 – 18h00 CEST – GeNeuro SA (Euronext Paris : CH0308403085 – GNRO), société biopharmaceutique développant de nouveaux traitements pour les maladies neurodégénératives et auto-immunes, annonce qu'elle tiendra une assemblée générale extraordinaire le 30 juin 2025.

Comme cela a été communiqué précédemment, GeNeuro fait l'objet d'un sursis concordataire définitif accordé par le Tribunal de première Instance de Genève le 26 mai 2025. Dans ce contexte, la Société n'est pas en mesure de finaliser et de présenter ses comptes annuels audités pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024. Par conséquent, elle ne peut pas tenir son assemblée générale ordinaire dans les six mois suivant la fin de l'année, comme l'exige le droit suisse des sociétés.

Conformément aux statuts de la Société et aux dispositions légales suisses applicables, le mandat des membres du Conseil d'administration expirera le 30 juin 2025. Afin de garantir la continuité de la gouvernance, cette assemblée générale extraordinaire a été convoquée pour voter sur la réélection des membres du Conseil d'administration, du Président du conseil d'administration et du Comité de Rémunération ainsi que du représentant indépendant jusqu'à ce que la prochaine Assemblée générale ordinaire puisse se tenir.

La convocation est publiée ce jour dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce.

À propos de GeNeuro

La mission de GeNeuro est d'exploiter la biologie des rétrovirus endogènes humains (« HERVs ») pour développer des traitements sûrs et efficaces contre les maladies neurodégénératives, en neutralisant les facteurs pathogènes codés par les HERV qui représentent 8% de l'ADN humain.

GeNeuro est basée à Genève, en Suisse, et dispose d'installations de R&D à Lyon, en France.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.geneuro.com



Contacts GeNeuro

GeNeuro

Jesús Martin-Garcia
Chairman and CEO
investors@geneuro.com

Déclarations prospectives : Ce document contient des déclarations prospectives et des estimations à l'égard de la situation financière, des résultats des opérations, de la stratégie, des projets et des futures performances de GeNeuro et du marché dans lequel elle opère. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, « croit », « anticipe », « prévoit », « s'attend à », « projette », «

planifie », « cherche », « estime », « peut », « veut » et « continue » et autres expressions similaires. Elles comprennent toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. De telles déclarations, prévisions et estimations sont fondées sur diverses hypothèses et des évaluations des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, qui ont été jugés raisonnables quand ils ont été formulés mais qui peuvent ne pas se révéler corrects. Les événements réels sont difficiles à prédire et peuvent dépendre de facteurs qui sont hors du contrôle de la société. Par conséquent, les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de GeNeuro, ou les résultats de l'industrie, peuvent s'avérer sensiblement différents des résultats, performances ou réalisations futurs tels qu'ils sont exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations. Compte tenu de ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'équité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les énoncés prospectifs, prévisions et estimations ne sont valables qu'à la date de la publication du présent document. GeNeuro décline toute obligation d'actualiser ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations afin de refléter tout changement dans les attentes de la société à leur égard, ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces énoncés, prévisions ou estimations sont fondés, à l'exception de ce qui est requis par la législation.